

Grand chantier pour les familles

Les haltes-garderies communautaires au rang des solutions

Montréal, le 10 mai 2022– L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCO) salue l'intention du gouvernement du Québec, annoncée le 9 mai dernier par le ministre de la Famille M. Mathieu Lacombe, de mieux répondre aux besoins de garde atypiques des familles en mettant en place diverses mesures touchant les CPE, les milieux de garde familiaux mais également les entreprises, les milieux d'enseignement et les organismes communautaires.

Parmi les quatre (4) mesures annoncées, qui font partie du Grand chantier pour les familles, deux (2) touchent directement les haltes-garderies communautaires. La première vise à leur permettre de bonifier leur offre de service de garde occasionnelle, temporaire ou à horaire atypique. La seconde est un projet-pilote qui vise le développement d'activités de haltes-garderies dans les milieux d'enseignement pour répondre aux besoins des parents-étudiants.

« Selon les données les plus récentes dont nous disposons, un enfant de 0 à 5 ans sur trois ne fréquente pas un service de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE), soit par manque de place ou parce que ces services ne répondent pas aux besoins des parents. L'Association a fait beaucoup de représentations au cours des dernières années pour que les besoins atypiques des parents soient mieux reconnus et pour sensibiliser le gouvernement au fait que des modèles complémentaires, comme celui des haltes-garderies communautaires, peuvent faire partie de la solution. C'est ce qui est reconnu avec cette annonce et en ce sens, il s'agit d'un précédent important. Bien sûr, il faut continuer à travailler pour assurer un meilleur financement des services de halte-garderie, mais cette reconnaissance constitue un signe encourageant », a déclaré Anick Campeau, présidente de l'AHGCO.

-30-

Pour information ou demande d'entrevue :

Julien Acosta

514 993-8543

julien.acosta@boitedecomm.com